

**Compte-rendu du Conseil Municipal  
du 10 Juillet 2020  
Tenu à la Salle Polyvalente à 19 h 00**

Présents : MM. CALAS Franck, CHAMPION Jean-Pierre, Eric DE CLAVIERE, MABRU Philippe, MARTINEZ Frédéric, POULAIN Christophe, QUILLIEN Alexandre, ROBERT Magali, ROLLET Jocelyne, VANNIER Thomas formant la majorité des membres en exercice

Excusé : CHABANON Thierry, Marie-Laure KNEPPERT (pouvoir à Jocelyne ROLLET), PERRAUD Camille (pouvoir à Christophe POULAIN), PAULE Emilie, REY Didier (pouvoir à Magali ROBERT),

Le Maire, Franck CALAS déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire effectue la mise en place du bureau.

Est nommée secrétaire Madame Magali ROBERT.

En application de l'article R.133 du code électoral, le bureau est présidé par le maire et les deux conseillers municipaux les plus âgés soit Messieurs Jean-Pierre CHAMPION et Eric DE CLAVIERE ainsi que les deux conseillers les plus jeunes soit Madame Magali ROBERT et Monsieur Frédéric MARTINEZ.

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des trois délégués et des trois suppléants.

**I/ Election des délégués titulaires des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs**

Après avoir demandé au conseil municipal Monsieur Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION et Philippe MABRU se portent volontaires.

Après avoir effectué l'élection à bulletin secret Messieurs Jean-Pierre CHAMPION, Philippe MABRU et Franck CALAS sont élus à l'unanimité soit 13 voix et acceptent leurs mandats.

**II/ Election des délégués suppléant des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs**

Monsieur Franck CALAS procède de la même façon pour l'élection des suppléants.

Madame Jocelyne ROLLET, Monsieur Christophe POULAIN et Monsieur Thomas VANNIER se portent volontaires.

Après avoir effectué l'élection à bulletin secret Madame Jocelyne ROLLET et Monsieur Christophe POULAIN sont élus avec 13 voix chacun et Monsieur Thomas VANNIER est élu avec 12 voix. Ils acceptent leurs mandats.

L'ordre du jour étant épuisé, **Le Maire**, Président, lève la séance à 19 h 30

**Le Maire,  
Franck CALAS**

